

ISABELLE BRABANT, SAGE-FEMME PIONNIÈRE AU QUÉBEC, DE PASSAGE À VAL-D'OR

VAL-D'OR, LE 5 MAI 2018. – En cette Journée mondiale de la sage-femme, le comité *Objectif Sages-Femmes Abitibi-Témiscamingue* (OSFAT) est heureux d'annoncer la venue de Mme Isabelle Brabant, sage-femme pionnière de l'accouchement naturel au Québec et auteure d'un ouvrage de référence en la matière, le livre *Une naissance heureuse : bien vivre sa grossesse et son accouchement*. Elle offrira une conférence gratuite à la bibliothèque municipale de Val-d'Or, le jeudi 24 mai prochain, à 19 h.

Les sages-femmes : perles rares et en forte demande

À l'automne 2017, le comité OSFAT se réjouissait que le Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue (CISSSAT) ait publié un appel de candidature pour l'embauche d'une chargée de projet pour l'implantation des services de sage-femme en Abitibi-Témiscamingue. Il s'agissait d'un premier grand pas concret vers l'atteinte de notre objectif. Toutefois, en janvier 2018, faute de candidats, le CISSSAT a dû procéder à un deuxième affichage, sans plus de succès.

La *Politique de périnatalité 2008-2018* du Québec prévoyait que toutes les régions de la province soient dotées de services de sage-femme d'ici cette année, afin que 10 % des femmes enceintes puissent y avoir accès. C'est avec déception que nous constatons que nous sommes loin du but et que les moyens nécessaires à l'application de la Politique n'ont pas été mis en place. En effet, les sages-femmes sont encore trop peu nombreuses, et celles qui ont les compétences recherchées pour un poste de chargée de projet sont déjà hautement sollicitées partout ailleurs en province.

Le comité OSFAT est d'ailleurs signataire de la *Déclaration citoyenne* dévoilée fin avril par le Groupe MAMAN - Mouvement pour l'autonomie dans la maternité et l'accouchement naturel, qui rappelle qu'« alors que seulement 4 % des femmes ont accès aux services de sage-femme, nous exigeons que le gouvernement déploie des moyens appropriés pour rendre accessibles les services de sage-femme à toutes les personnes qui le souhaitent, où qu'elles vivent au Québec » et qui revendique « des conditions de formation et de pratique à la hauteur de l'engagement des sages-femmes ».

Maintenir le momentum

En attendant que la stratégie de recrutement d'une chargée de projet soit réorientée, le comité OSFAT a cru bon de préparer le terrain en faisant en sorte qu'une première sage-femme mette les pieds sur le territoire. Par sa conférence intitulée « **Pourquoi une sage-femme? Qu'est-ce que ça change pour un couple, pour une région?** », Mme Isabelle Brabant viendra démythifier sa profession et faire valoir ses retombées positives pour notre communauté.

Frédérique Cornellier, membre instigatrice du comité OSFAT, explique ainsi l'intention: « notre préoccupation, c'est que les femmes aient le choix. Qu'une femme décide de donner naissance à l'hôpital, dans une maison de naissance ou même à la maison, avec un médecin ou avec une

sage-femme, ça lui appartient. Mais on ne peut pas faire un choix éclairé si on n'a pas accès à toutes les options, encore moins si on ne les connaît pas. »

Ce ne sont toutefois pas que les futurs parents qui sont attendus à l'événement. L'invitation est particulièrement lancée à tous les intervenants qui touchent au domaine de la périnatalité. « Nous savons que plusieurs mythes et préconceptions existent envers les sages-femmes, venant tant de la part de la population en général que de la part de leurs collègues professionnels de la santé. C'est une chance inouïe de pouvoir entendre Mme Brabant, une référence respectée internationalement, pour nous éclairer sur le sujet. J'espère que tous les acteurs concernés saisiront l'occasion », conclue Mme Cornellier.

À propos d'Isabelle Brabant

Sage-femme depuis près de 40 ans, Isabelle Brabant s'est impliquée tout au long du processus de reconnaissance et de développement de la profession de sage-femme au Québec. Passionnée par toutes les questions entourant la périnatalité, elle donne des ateliers et des conférences au Québec, en France et ailleurs dans le monde. Son livre, *Une naissance heureuse*, dont la première version est parue en 1991, a accompagné des milliers de parents dans leur expérience de la naissance.

À propos de la pratique sage-femme

La sage-femme est une professionnelle de la santé qui, suite à un baccalauréat de 4 ans et demi, est formée pour être entièrement responsable des soins et des services durant la grossesse, l'accouchement ainsi que la période postnatale pour la mère et le nouveau-né, et ce, jusqu'à 6 semaines après la naissance. Au Québec, la pratique sage-femme est légalisée depuis 1999. Depuis cette même année, les sages-femmes sont rattachées à l'Ordre des sages-femmes du Québec. Leurs services sont entièrement couverts par la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ). Disponibles 7 jours sur 7, 24 heures sur 24, les sages-femmes pratiquent dans le cadre d'une relation personnalisée et égalitaire, ouverte tant aux besoins physiques que sociaux, culturels et émotifs des femmes et de la famille.

À propos du comité OSFAT

Le comité *Objectif Sages-Femmes Abitibi-Témiscamingue* est composé de mamans et de papas bénévoles de différents horizons, unis par la conviction que l'expérience de la grossesse, de l'accouchement et de la naissance a un impact majeur dans la vie d'une femme, d'une famille et d'une communauté. C'est la raison pour laquelle ses membres s'impliquent, depuis 2014, afin que tous, allochtones et autochtones de notre région, puissent avoir accès aux services de sages-femmes et qu'ainsi les femmes aient le choix du type de suivi qui leur convient. Pour plus d'information, visitez leur site Web au www.osfat.org ou leur page Facebook.